

Image not found or type unknown



Changement propriétaire pour résiliation contrat

Par **francois_t**, le **04/06/2012** à **23:41**

Bonjour,

Je suis gérant d'un café-bar que j'ai repris récemment.

J'ai décidé de garder le nom du bar tabac mais la société va posséder un nouveau numéro SIRET.

L'ancien gérant du bar-tabac avait souscrit à la location de deux machines (pour 3 ans de contrat) pour faire des snacks. Il a signé les deux contrats avec différents fournisseurs en décembre 2011.

Je souhaiterai résilier un des contrats qui ne correspond pas à la stratégie de développement de mon bar-tabac.

Pour le deuxième contrat, je souhaite continuer avec ce fournisseur mais renégocier les termes. En effet, le contrat actuel parvient à échéance dans 3 années à la date de signature.

Qu'en pensez-vous? Une lettre recommandée avec AR suffit-elle pour la résiliation?

Merci d'avance